

Rachat de crédit et fichage

Par richard1, le 26/08/2011 à 14:02

Bonjour,

suite à plusieurs irrégularités de paiement mon organisme de crédit immobilier m'a fiché au FICP. Il ne me défichera que si je règle la moitié de mes retard de paiement soit 5000€. Je lui ai indiqué que j'avais recouvré la capacité financière de régler mes mensualités mais que je ne pouvais pas disposer des 5000€ et que je souhaitais étaler la régularisation dans le temps, je leur ai également demandé un RIB afin de pouvoir effectuer des versements en fonction de mes possibilités. J'ai reçu un refus catégorique.

J ai obtenu de ma banque la possibilité de faire un rachat de crédit mais pour celà il faut que je ne sois plus inscrit au FICP.

C'est le chat qui se mord la queue. Que puis-je faire pour que mon organisme de crédit immobilier me défiche sans que je sois obligé de déboursé les 5000€ que je n'ai pas?

Merci d'avance pour votre réponse.

Bien à vous.